



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 11 décembre 2017

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 12 décembre 2017

D/2017-025

Aujourd'hui, lundi 11 décembre 2017 à 15 heures, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET, LABORDE et BOUILHET et Messieurs BRASSEUR et LAMAISON

A titre de suppléants :

Etaient excusés :

Mesdames POITREAU, LIRE, BOISSEAU, DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK et RAUX et Messieurs du PARC et PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 10/01/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-033-253306187-20171211-D2017_025-D



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2017/025

Prix de repas pour l'exercice 2018

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La présente Délibération a pour objet de décider des prix de repas applicables aux différents convives servis par les villes de Bordeaux et de Mérignac pour l'exercice 2018.

- Le prix des repas est voté hors taxes.
- Le taux de TVA applicable aux différents types de repas est celui de la législation en vigueur.

TYPES DE REPAS	PRIX REPAS H.T.
SCOLAIRES MATERNELS	4,15 €
SCOLAIRES ELEMENTAIRES	4,45 €
SCOLAIRES ADULTES	4,94 €
CENTRES DE LOISIRS MATERNELS	4,25 €
CENTRES DE LOISIRS ELEMENTAIRES	4,53 €
CENTRES DE LOISIRS ADULTES	4,99 €
MUNICIPAUX Bordeaux et AUTRES ADULTES (hors scolaires et centres de loisirs)	5,61 €
MUNICIPAUX Mérignac	5,13 €
FOYERS SENIORS	5,39 €
PORTAGE A DOMICILE Bordeaux	6,52 €
PORTAGE A DOMICILE Mérignac	6,28 €
GOUTER	0,70 €

www.le-gout-dans-nos-assiettes.com

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX
Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com
SIRET 253 306 187 00035

LE COMITE SYNDICAL

Vu la délibération D-2017/024,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Adopte la délibération fixant les prix de repas pour l'exercice 2018 aux tarifs suivants :

TYPES DE REPAS	PRIX REPAS H.T.
SCOLAIRES MATERNELS	4,15 €
SCOLAIRES ELEMENTAIRES	4,45 €
SCOLAIRES ADULTES	4,94 €
CENTRES DE LOISIRS MATERNELS	4,25 €
CENTRES DE LOISIRS ELEMENTAIRES	4,53 €
CENTRES DE LOISIRS ADULTES	4,99 €
MUNICIPAUX Bordeaux et AUTRES ADULTES (hors scolaires et centres de loisirs)	5,61 €
MUNICIPAUX Mérignac	5,13 €
FOYERS SENIORS	5,39 €
PORTAGE A DOMICILE Bordeaux	6,52 €
PORTAGE A DOMICILE Mérignac	6,28 €
GOUTER	0,70 €

Article 2 :

Autorise la Présidente à signer tout document afférant à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 11/12/2017

La Présidente,



Emmanuelle CUNY